



Remboursement frais d'hospitalisation

Par **Duacsap**, le **17/06/2015** à **13:47**

Bonjour,

Mon neveu est français et il travail depuis 7 ans en chine dans une compagnie chinoise. N'ayant pas la SS,il a une assurance maladie chinoise.Dernièrement il s'est fait opéré du dos dans un hôpital public français.

Les frais totaux se montent à 13700€ et il les a intégralement réglés

Son assurance lui rembourse ses frais sur présentation d'une facture où figurent le coût de chaque acte.L'hôpital répond que la facturation est forfaitaire (6 jours de chirurgie à 2220€ la journée + les forfaits journaliers 18€x6) et qu'il ne peut pas éditer une facture à l'acte 13700€ plus le coût de l'assurance représente une somme non négligeable que mon neveu souhaiterait récupérer

mais il ne sait plus auprès de qui s'adresser pour obtenir satisfaction.C'est la raison pour laquelle il m'a demandé d'intervenir pour lui en France.

Je vous remercie de bien vouloir prendre sa demande en considération

Sincères Salutations